



Paris, 24 février 2023 – Communiqué de presse

DU 24 FÉVRIER AU 2 AVRIL, LA FONDATION ALICE MILLIAT ET INTERSPORT INVITENT LE PLUS GRAND NOMBRE À COURIR POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES DU SPORT FÉMININ

En 2023, le Challenge Alice Milliat revient pour une 8^{ème} édition avec l'ambition de battre à nouveau le record réalisé en 2022 de 2 298 743 kilomètres parcourus grâce à la mobilisation de 10 342 runneuses et runners. Positionné en mars dans le prolongement de la journée internationale du droit des femmes, ce challenge déployé avec le soutien d'INTERSPORT, vise à promouvoir le sport féminin et notamment la place des sportives dans l'espace public. En effet, si 89% des hommes se sentent en sécurité quand ils courent, c'est le cas pour uniquement 48% des femmes¹. Pour agir, la Fondation Alice Milliat et INTERSPORT transformeront les kilomètres parcourus en dons pour financer le développement d'initiatives en faveur de la pratique sportive des femmes dans l'espace public.



43% des femmes se disent victimes de harcèlement durant leur séance de footing



27% ont arrêté pour cette raison

« Cela fait 8 ans que ce challenge existe et chaque année nous sommes toujours plus nombreuses et nombreux à nous mobiliser pour défendre la conviction que le sport doit être plus égalitaire. Cette année, nous sommes très heureux d'avoir INTERSPORT à nos côtés pour donner plus d'ampleur au challenge mais aussi pour nous permettre d'agir plus concrètement en transformant cette mobilisation en financement d'initiatives concrètes » **Aurélie Bresson, Présidente de la Fondation Alice Milliat**



¹ *Source - Observatoire du Running 2023

L'espace public peut être un lieu formidable pour accompagner le développement de la pratique du sport par les femmes car il permet le déploiement d'une offre de sport à moindre frais et en libre accès; là où le coût de la pratique, l'accès aux infrastructures et les contraintes horaires ont été identifiés comme des freins majeurs au développement du sport féminin

Comment ça marche ? La Fondation Alice Milliat organise la **8^{ème} édition du Challenge connecté Alice Milliat, une course sur parcours libre** permettant à chacune et chacun de se mobiliser en faveur du sport féminin. Chaque kilomètre sera comptabilisé qu'il soit réalisé en courant ou en marchant. En 2022, 2 298 743 kilomètres ont été parcourus grâce à 10 342 runneuses et runners.

Prix ? Le challenge est **gratuit**. A la fin de leur expérience, les participants et les participantes pourront s'ils le souhaitent faire un don pour accompagner le développement des 70 projets en faveur du sport féminin labélisés par la Fondation.

Quand ? Le challenge sera accessible [via l'application Running Heroes](#) dès le 24 février et jusqu'au 2 avril, date du marathon de Paris.

Pourquoi ? INTERSPORT s'engage à reverser à la Fondation Alice Milliat 2 000€ tous les 400 000km cumulés (dans la limite de 10 000€). Cette donation sera reversée à 3 associations lauréates de l'appel à projet de la Fondation.

Bonus ? Cette année, la personne parcourant le plus grand nombre de kilomètres lors du challenge, se verra remettre un trophée lors de la cérémonie des Trophées Alice Milliat récompensant les initiatives qui œuvrent pour le sport féminin



A propos de la Fondation Alice Milliat

Officiellement créée le 29 mars 2016, la Fondation Alice Milliat est la première Fondation dédiée au sport féminin à voir le jour en Europe. Elle est sous égide de la Fondation du Sport Français et reconnue d'utilité publique. La Fondation a été créée en réponse aux inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du sport. Elle est née de la volonté d'améliorer la médiatisation du sport féminin en France et en Europe, qu'il soit amateur ou professionnel. Si la médiatisation progresse grâce notamment à la création de médias spécialisés, un long chemin reste encore à parcourir pour parvenir à une place plus juste des femmes dans le sport et à ériger des « rôles modèles » pour des millions de jeunes filles.

À propos d'Alice Milliat

Née le 5 mai 1884 à Nantes et décédée le 19 mai 1957 à Paris, Alice Milliat est au sport féminin ce que le Baron de Coubertin est au mouvement olympique. Sportive (elle pratique essentiellement l'aviron, la natation et le hockey sur gazon), Présidente du club Fémina Sport en 1915, elle fait partie des fondatrices de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917. Elle en deviendra d'ailleurs la Présidente en 1919. Elle milite pour la participation des femmes aux Jeux Olympiques, et devant le refus du CIO, décide d'organiser des compétitions féminines, nationales d'abord (championnat de France de football féminin par exemple) puis internationales (Jeux Mondiaux Féminins à Paris en 1922). Le succès de la seconde édition de cette dernière organisée en Suède en 1926 est tel que le CIO autorise enfin les femmes à participer à des épreuves officielles lors des Jeux Olympiques de 1928 à Amsterdam.

